



PROCES-VERBAL N° 2

SAISON 2026 – 2027.

Commission Régionale Statut des Educateurs.

Réunion du : Vendredi 28 août 2026

Présidence : M. FABREGUES Jean-Laurent

Présent(s) : MM FRANCHI Guillaume – MACHUT Guillaume

Absent(s) non excusé(s):

Excusés : MM MONTANARO Frédéric – BENEDETTI Charles

Assiste(nt) :



1- Courrier du 27/08/2026 de Mr DJELLALI Mehdi

Motif,

✚ Réception d'un dossier d'exemption de Formation Professionnelle Continu.

La Commission

Après étude des deux dossiers de demande d'exemption de Formation Professionnelle Continu (Recyclage), nous constatons que le dossier est complet et validé par les CTR de la Ligue Corse de Football. En conséquence, la commission confirme l'exemption de Formation Professionnelle Continu 2026/2027 pour le candidat demandant :

- Mr DJELLALI Mehdi (USJ Furiani)

RAPPEL Déclaration des responsables des catégories à obligation :

Nous vous demandons par retour de mail à : jlfabregues@gmail.com copie à technique@corse.fff.fr de nous faire connaître les éducateurs en charge de l'encadrement de vos équipes (et cela dans les délais autorisés) :

- R1 séniors ----- BEF
- R2 séniors ----- BEF
- R3 séniors ----- BMF ou DF
- U18 R1 ----- BMF ou DF
- U16 R1 ----- BMF ou DF
- Futsal R1 ---- FUTSAL BASE
- Féminines R1 --- DF ou CFF3

Dans l'attente de vos retours

La séance est clôturée sur ces décisions et recommandations.